

BAREME DE REMUNERATION TTC

HABITAT CONSULTING - Agence de Roissy en Brie

Application au 15/01/2024

Mise en vente*

% non cumulatif, par rapport au prix de vente net vendeur

0 € à 49.999 €	10% TTC
50.000 € à 99.999 €	9% TTC
100.000 € à 149.999 €	8% TTC
150.000 € à 249.999 €	7% TTC
250.000 € à 500.000 €	6% TTC
Au-delà de 500.001 €	5% TTC
Pour les locaux commerciaux	10% HT

**Pour les biens
hors département 77**

1% TTC s'ajoute au
pourcentage de base

*Rémunération maximale à la charge du vendeur sauf spécification contraire au mandat

Mise en location

Bail d'habitation (loi 1989) : 16% TTC du quittancement annuel à répartir par moitié entre le locataire et le bailleur

Bail commercial : 16% HT du quittancement annuel + TVA applicable à la charge exclusive du locataire (sauf convention contraire)

Bail emplacement stationnement : 150 euros TTC

Mise en Gérance

% calculé sur la base des encaissements hors dépôt de garantie

Gestion des loyers, des charges,
pré déclarations fiscales,
coordination et suivi des travaux 6% HT

Garantie des loyers impayés 2,90% TTC

Option complémentaire disponible :

Vacance locative 3,63% TTC